

Instructions de Course 2020-2021

Avenant N° 1

Autorité Organisatrice : YCH

Cet Avenant aux Instructions de Course de toutes les régates de grade 5A, 5B ou 5C, organisées par l'YCH entre le 1^{er} Octobre 2020 et le 31 Septembre 2021, ne concerne que la Régate « Biarritz Sailing Cup » du 14 Août 2021 et uniquement les paragraphes cités.

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course le 14 Août 2021 est à partir de 10h pour le premier groupe. Départ au temps différé.
- 5.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 5.4 Le signal d'avertissement de la deuxième course se fera pour tous les concurrents 10 minutes après l'arrivée du dernier de la course N°1.

6. PAVILLON DE CLASSE

Il n'est pas prévu de pavillon de classe, le signal d'avertissement sera le pavillon du Club (YC Hendaye pour la 1ere course et Biarritz pour la seconde)

7. ZONES DE COURSE

L'emplacement de la zone de course est entre Hendaye et Biarritz.

8. PARCOURS

- 8.1 Parcours de la course 1:
- départ en baie d'Hendaye.
 - Bouée de dégagement si donné lors du briefing,
 - Arrivée devant la Grande Plage de Biarritz soit devant la Côte des Basque (Sud Biarritz) suivant la météo, avec au préalable la possibilité plus en mer d'une bouée à contourner et laisser à tribord.
- Ce dernier point sera précisé lors du briefing

- 8.2 Parcours de la course 2:
- départ de la position d'arrivée de la course 1 (Grande plage ou Côte des Basques de Biarritz).
 - Bouée de dégagement si donné au briefing,
 - Arrivée en baie d'Hendaye avec au préalable la possibilité en mer d'une bouée à contourner et laisser à Bâbord (bouée de dégagement lors du départ course 1)
- Ce dernier point sera précisé lors du briefing du matin
Aucune indication supplémentaire ne sera donnée au signal d'avertissement.

9. MARQUES

- 9.1 Les marques sont définies de la façon suivante pour tous les parcours :

| | |
|---|--|
| Départ Hendaye | Arrivée Biarritz |
| Bateau Comité et bouée Cylindrique JAUNE | Bateau Comité et Bouée « ballon » ROUGE |

| | |
|--|---|
| Départ Biarritz | Arrivée Hendaye |
| Bateau Comité et Bouée « ballon » ROUGE | Bateau Comité et bouée Cylindrique JAUNE |

- 9.2 La marque de dégagement est **une bouée Cylindrique JAUNE**

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont : LES BRIQUETS considérés comme « DANGER NATUREL » seront impérativement laissé à tribord à l'aller sur St Jean-de-Luz et à bâbord au retour.

D'autres zones interdites à la navigation pourront être ajoutées par Avenant.

13. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée des 2 parcours sera entre un mât portant un pavillon bleu à laisser à bâbord, et une bouée « **Ballon** » **ROUGE** à Biarritz et **une bouée Jaune à Hendaye** à laisser à tribord.

17. CLASSEMENT

17.2 Pour la course Hendaye-Biarritz, le classement sera celui de l'arrivée, puisque les départs sont décalés fonction des ratings.

Pour la course Biarritz-Hendaye, un classement au temps compensé sera établi selon le système temps sur temps avec application du CVL

Le classement se fera en 2 catégories : Croiseurs d'un côté et Régates et Monotypes (Groupe L Osiris) de l'autre.

Un classement général sera établi à l'issue de ces deux courses.

27. PRIX

Un prix sera remis au premier du classement général tel que défini au paragraphe 8 ci-dessus, ainsi qu'aux 3 premiers de chacun des deux groupes (Régate + légers et Croiseurs).

Des lots seront aussi remis par tirage au sort.

La remise des prix se déroulera le Samedi 14 Aout à 18h30 au Yacht Club d'Hendaye.